

BROCHURE TECHNIQUE

FINALE DES COUPES NATIONALES MIXTES GYMNASTIQUE

18 et 19 mars 2017
Lanester (56)



LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS



Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous**. Forte de ses 230 000 licenciés et 1650 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

La Fédération Sportive et Culturelle de France **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc). La Fédération développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelle et humanistes. A travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLES

- Plus de 230 000 détenteurs d'une licence.
- 1 650 associations affiliées.
- Une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 21 ligues régionales.
- 40 000 responsables bénévoles.
- 18 000 participants aux manifestations nationales.
- 50 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année.
- 14 000 stagiaires sur l'ensemble du territoire.
- 1 700 formateurs.
- 1 800 stagiaires BAFA/BAFD.



LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



Les rassemblements fédéraux célèbrent chaque année les vertus du sport et de la culture. Vecteurs d'éducation et de socialisation, facteurs de lien social, porteurs de valeurs de solidarité et de respect, ils sont aussi l'occasion de mettre en valeur l'esprit associatif qui les anime.

Que seraient nos manifestations sans cet esprit de partage et d'ouverture aux autres, sans cette « mobilisation des générosités » dont parlait François Bloch Lainé lorsqu'il évoquait *Les spécificités méritoires des associations* ?

La fédération est riche des hommes et des femmes qui la composent. Cette richesse tient au dynamisme et à l'engagement de ses milliers de bénévoles, qu'ils soient dirigeants ou non, occasionnels ou réguliers. Tous sont essentiels. Ils sont les forces vives de la fédération.

Parmi ceux-ci, tous ceux qui ont pris une part active à l'organisation de la manifestation qui vous rassemble aujourd'hui. L'ardeur et la passion qu'ils ont déployées pour faire de cet événement un moment festif et convivial méritent notre reconnaissance.

Au nom du comité directeur, je félicite et je remercie chaleureusement l'association organisatrice pour le travail réalisé, les adhérents pour leur participation, la municipalité pour son accueil, les partenaires publics ou privés pour leur accompagnement.

Bon week-end à tous !

Christian Babonneau

01/ CONSIGNES GENERALES

Dès votre arrivée vous devrez vous rendre à l'accueil, ouvert le vendredi à partir de 17h00, pour y retirer vos dossiers et régler les frais afférents à vos repas et engagements, effectuer le pointage des gymnastes et juges présents et confirmer les équipes d'associations et de ligues) :

Salle Jean Zay

Rue Pierre de Coubertin 56600 LANESTER

07.82.86.97.57

(Ligne ouverte exclusivement durant le championnat)

1. DEROULEMENT DES MANIFESTATIONS

1.1 SAMEDI 18 MARS : SALLE JEAN ZAY

Rue Pierre de Coubertin

6h00	Ouverture du gymnase
8h15 à 22h30	Compétition gym féminine
8h30 à 22h30	Compétition gym masculine
22h45	Palmarès

1.2 DIMANCHE 19 MARS : SALLE JEAN ZAY

9h00-11h30

Débriefing de la compétition féminine : entraîneurs et juges

Préparation de l'examen de juge libre (gym féminine)

Réunion technique gymnastique masculine

Examen de juge gymnastique masculine

11h30 Réception officielle, Mézzanine Salle Jean Zay

12h00 Appel des gymnastes et tirage au sort

13h00 Finale mixte par agrès

Palmarès intermédiaire des finales par agrès (tous les 2 agrès).

2. MEMBRES OFFICIELS DE LA FEDERATION

Président général de la fédération	Christian BABONNEAU
Vice-présidente de la fédération en charge de la coordination des activités « Gymniques et d'Expression »	Dominique JOLY
Membre du comité directeur de la fédération déléguée à la gymnastique féminine	Sophie ERIDIA
Membre du Comité Directeur de la fédération délégué à la gymnastique masculine	Bernard OLIVIER

3. MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE

3.1 COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE FEMININE

Responsable de la compétition :	Elisabeth JEAN
Présidente du Jury :	Geneviève CARIOU
Direction du concours :	Elisabeth MORICET et Joël LECLINCHE
Secrétariat :	Claire DARIUS Pierre DIEBOLD
Matériel :	Jean PARISSE
Examen de juges :	Geneviève CARIOU
Vidéo :	Michel CARIOU Laurent LALOUX

3.2 COMMISSION NATIONALE DE GYMNASTIQUE MASCULINE

Responsable de la commission :		Pierre BAUDOIN
Président du Jury :		Christian CHENET
Responsables des juges :		Maurice FOREST
Directeur de concours :		Thierry BELLIER
Directeur adjoint :		Jacky GRUFFAZ
Secrétariat :		Anne RAJON Olivier VERNET
Informatique :		Olivier VERNET
Matériel :		Gérard FOHRER
Juges experts :	Sol	Luc HECKER
	Arçons	Mohammed BENMALEK
	Anneaux	Yves KAPPEL
	Saut	Marc LAMBIN
	Barres parallèles	Olivier SEDILLEAU
	Barre fixe	Filipe DOMINGUES



Deviens bénévole sur le plus grand rassemblement de gym d'Europe !

La FSCF propose aux jeunes âgés de 18 à 27 ans de participer bénévolement à la plus grande fête gymnique d'Europe avec près de 70 000 participants. En binôme avec des étudiants allemands, les bénévoles auront l'occasion de s'immerger au cœur de l'évènement et de partager au travers d'ateliers, des moments d'échanges avec leurs binômes.

La quasi intégralité des coûts liés à cette action de volontariat seront pris en charge. Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de la FSCF, rubrique actu : Turnfest.

Dates : du 3 au 10 juin, inscription avant le 31 mars 2017.

Plus d'information :
julien.mary@fscf.asso.fr



**INTERNATIONAL
GERMAN
GYMNASTICS
FESTIVAL**
BERLIN 3-10 JUNE 2017



FULL
OF
COLOURS!

DTB 
DEUTSCHER TURNER-BUND

All information on
www.turnfest.de

 Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

GYMNASTIQUE
FEMININE

02/ INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION des ASSOCIATIONS de GYMNASTIQUE FEMININE

Vous trouverez ci-inclus les horaires de passage des gymnastes, la composition des jurys et tous les renseignements techniques concernant la compétition et le jugement.

EN CAS DE DESISTEMENT, appeler d'urgence la Fédération au 01 43 38 50 57 (Pascal) et par mail : zabeth.jean@gmail.com et elisabeth.moricet@free.fr.

Le pointage des gymnastes et le contrôle de la composition des équipes seront effectués par le secrétariat à l'accueil le vendredi dès 17 heures. La remise des badges (N° des gyms) **et le contrôle des licences** seront effectués dans la salle d'échauffement à l'heure indiquée sur la brochure.

Autorisation parentale : vous munir, pour toute gymnaste mineure, de l'autorisation parentale permettant une intervention chirurgicale en cas d'urgence

1. DEROULEMENT DES COMPÉTITIONS

1.1 CONCOURS GÉNÉRAL

La Compétition aura lieu dans la

Salle Jean ZAY, Rue Pierre de Coubertin

L'échauffement aura lieu au

Salle Pierre de Coubertin, Rue Pierre de Coubertin

Le tirage au sort du 1^{er} agrès de chaque groupe est effectué dans la salle d'échauffement après l'appel des gymnastes, ce dernier sera effectué à l'heure précise indiquée sur la brochure.

Pour la compétition, deux groupes de gymnastes de catégories différentes passent en alternance sur les mêmes agrès avec deux jurys différents (chaque jury est identifié par une couleur de nappe).

Les gymnastes ne peuvent commencer leur exercice que si le signal de leur jury est vert.

Tous les déplacements se font en musique et dans l'ordre Olympique (SAUT-BA-P-S).

Pour chaque horaire : les gymnastes pourront entrer dans la salle d'échauffement une heure avant l'heure prévue pour l'échauffement dirigé aux agrès et utiliser les agrès à leur guise jusqu'à l'heure de l'échauffement dirigé.

L'échauffement général et dirigé aux agrès, aura lieu dans la salle d'échauffement, salle spécialisée. 15 minutes par agrès.

Durant les épreuves, le temps d'échauffement aux agrès est de :

- 30 sec. par gymnaste à la Poutre et au Sol,
- 50 sec. en Barres, Saut y compris la préparation.

N'oubliez pas d'envoyer rapidement vos musiques à l'organisateur.

1.2 - FINALES PAR AGRÈS :

Sont qualifiées, à chaque agrès les 4 meilleures équipes des catégories « Coupe Senior » (seniors + juniors + cadettes surclassées) et « Coupe Espoir » (cadettes + minimes + benjamines) à chaque agrès.

Une seule équipe par association par agrès et par coupe ne pourra être qualifiée.

2 gymnastes de l'équipe qualifiée, se présenteront à la finale le dimanche. Les notes des 2 gymnastes choisies par l'entraîneur seront additionnées pour déterminer l'équipe gagnante de la finale.

En cas d'ex aequo de 2 équipes, l'équipe retenue sera celle qui aura réalisé le meilleur total aux quatre agrès. Toute équipe qualifiée pour une finale par agrès se doit d'y participer.

Le tirage au sort de l'ordre de passage à chaque agrès doit être respecté sous peine de disqualification.

La non-participation à une finale d'une équipe entraîne la disqualification de l'équipe pour les finales suivantes.

Les Finales en BARRES, POUTRE et SOL seront jugées sur la base du code FIG 2017-2020 adapté par la FSCF page 64 article 30.2 du programme fédéral **2017**. L'aménagement Fédéral pour les Barres asymétriques est appliqué aux finalistes de la catégorie Espoir.

Au SAUT, sont autorisés **DEUX SAUTS IDENTIQUES** ou **DIFFÉRENTS** (du même groupe ou de groupes différents). Note finale : les moyennes des deux sauts sont additionnées et divisées par 2.

Si un seul saut est exécuté la note obtenue sera divisée par deux.

2. ORGANISATION DE LA FINALE PAR AGRES

2 finales par agrès pour les équipes d'association

- **Finale Senior** : 4 meilleures équipes classées à chaque agrès – 1 équipe par association – participation de 2 gymnastes de l'équipe qualifiée
- **Finale Espoir** : 4 meilleures équipes classées à chaque agrès – 1 équipe par association - participation de 2 gymnastes de l'équipe qualifiée

	FINALE SENIOR				FINALE ESPOIR			
1 ^{ère} rotation	SAUT	Equipe S1 Gym 1 Equipe S2 Gym 1 Equipe S3 Gym 1 Equipe S4 Gym 1	BARRES	Equipe S1 Gym 1 Equipe S2 Gym 1 Equipe S3 Gym 1 Equipe S4 Gym 1	POUTRE	Equipe E1 Gym 1 Equipe E2 Gym 1 Equipe E3 Gym 1 Equipe E4 Gym 1		
2 ^{ème} rotation	SAUT	Equipe S1 Gym 2 Equipe S2 Gym 2 Equipe S3 Gym 2 Equipe S4 Gym 2	BARRES	Equipe S1 Gym 2 Equipe S2 Gym 2 Equipe S3 Gym 2 Equipe S4 Gym 2	POUTRE	Equipe E1 Gym 2 Equipe E2 Gym 2 Equipe E3 Gym 2 Equipe E4 Gym 2		
PALMARES								
3 ^{ème} rotation	POUTRE	Equipe S1 Gym 1 Equipe S2 Gym 1 Equipe S3 Gym 1 Equipe S4 Gym 1			SOL	Equipe E1 Gym 1 Equipe E2 Gym 1 Equipe E3 Gym 1 Equipe E4 Gym 1	BARRES	Equipe E1 Gym 1 Equipe E2 Gym 1 Equipe E3 Gym 1 Equipe E4 Gym 1
4 ^{ème} rotation	POUTRE	Equipe S1 Gym 2 Equipe S2 Gym 2 Equipe S3 Gym 2 Equipe S4 Gym 2			SOL	Equipe E1 Gym 2 Equipe E2 Gym 2 Equipe E3 Gym 2 Equipe E4 Gym 2	BARRES	Equipe E1 Gym 2 Equipe E2 Gym 2 Equipe E3 Gym 2 Equipe E4 Gym 2
PALMARES								
5 ^{ème} rotation	SOL	Equipe S1 Gym 1 Equipe S2 Gym 1 Equipe S3 Gym 1 Equipe S4 Gym 1			SAUT	Equipe E1 Gym 1 Equipe E2 Gym 1 Equipe E3 Gym 1 Equipe E4 Gym 1		
6 ^{ème} rotation	SOL	Equipe S1 Gym 2 Equipe S2 Gym 2 Equipe S3 Gym 2 Equipe S4 Gym 2			SAUT	Equipe E1 Gym 2 Equipe E2 Gym 2 Equipe E3 Gym 2 Equipe E4 Gym 2		
PALMARES								

3. CONTROLE DES POINTS :

Pour éviter d'éventuelles erreurs de palmarès, les entraîneurs devront effectuer un contrôle des points obtenus par leurs gymnastes, après chaque horaire, auprès du secrétariat féminin.

Les entraîneurs vérifieront aussi les qualifications pour les finales après l'affichage du palmarès le samedi soir.

03/ CONSIGNES TECHNIQUES AUX ENTRAINEURS ET GYMNASTES

1. CONSIGNES GÉNÉRALES

Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

1. L'ensemble des participants doit se tenir à la disposition du Directeur de Concours.
2. Seuls les entraîneurs (en tenue) des gymnastes participant aux finales des coupes nationales peuvent se trouver sur le plateau de compétition, à raison de DEUX personnes au maximum par association, à la seule condition qu'ils ne gênent pas le bon déroulement des épreuves (elles sont présentes pour assister les gymnastes et non pour filmer les gymnastes).

Sanction: exclusion.

3. Les demandes de renseignements sur le jugement ne sont pas autorisées pendant la compétition. **Les réclamations doivent être faites PAR ECRIT auprès de la Présidente du jury (cf art. 11 page 16 du PF 2017).**

Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.

4. Une gymnaste désirant présenter un élément **NON CODIFIÉ** doit en donner la description **PAR ECRIT** avant le début de la compétition (le vendredi soir) à la Présidente du Jury afin qu'elle en définisse la valeur et en avertisse les Juges art.7.2.3 section 7 page 2 du Code FIG.

2. CONSIGNES POUR LES AGRÈS

TABLE DE SAUT

A chaque essai, les gymnastes doivent annoncer le numéro de leur saut, à l'aide des cartons/N° mis à leur disposition ;

Pas de pénalisation si le saut annoncé est différent du saut exécuté.

BARRES

Les gymnastes désirant monter les Barres en feront la demande PAR ECRIT (cf imprimé joint en fin de PF) à la Présidente du Jury, **avant chaque horaire et après le contrôle des licences.**

La gymnaste pourra monter les deux porte-mains (de 5 cm chacun ou 1 cran) si ses pieds ou son bassin touchent le tapis (cf art. 2.1.2 section 2 page 1 du code FIG) et dans le respect des normes des agrès (code FIG).

Le constat sera fait sur les Barres dont se servira la gymnaste pour la compétition.

Le Jury sera averti des autorisations accordées.

Sans autorisation : pénalité de 0.50 pt sur la note finale.

Les DEUX barres doivent être montées de la même hauteur et remises, après utilisation, à leur hauteur initiale.

L'écartement maximal des barres (1,80m) est déterminé au début de la compétition pour une hauteur réglementaire et le reste tout le temps de la compétition. La barre inférieure est alors mise à 1,70 pour cet écartement, hauteur mesurée à l'aplomb de la barre inférieure.

La durée du temps de chute est de 30 secondes maximum à partir du moment où la gymnaste s'est relevée sur ses pieds sans pénalité et de 60 secondes **avec une pénalité de 0.30 pt.** Si le temps est dépassé, l'exercice est terminé.

SOL

Musique : un CD ou une clé USB par gymnaste (avec une seule musique par CD) marqué au nom de la gymnaste doit être en votre possession en plus de l'envoi que vous aurez fait en amont à l'organisateur (en cas de problème informatique, il faudra que vous puissiez nous fournir votre support musical).

Un second badge vous sera remis au contrôle des licences qui nous permettra dès la fin de celui-ci, de donner au responsable de la sono, l'ordre de passage de tout le groupe au sol avant le début de la compétition.

TAPIS SUPPLEMENTAIRE (art. 2.3.1 section 2 page 2 du code FIG):

La gymnaste **doit** mettre un tapis de réception supplémentaire de 10 cm au dessus du tapis de réception normal de 20 cm pour les sorties au saut, barres et poutre. Le tapis ne peut être déplacé pendant l'exercice.

Pour l'appel, la gymnaste peut placer le tremplin sur le tapis de réception supplémentaire de 10 cm.

Si le tapis de réception supplémentaire n'est pas utilisé ou est déplacé **pénalité de 0.50 sur la note finale.**

Pour toute utilisation de tapis supplémentaire **pénalité de 0.50 sur la note finale.**

Pose du tremplin sur une surface interdite **pénalité de 0.50 sur la note finale.**

NORMES des AGRES (art. 28.4 à 28.8 pages 60-61-62 et du PF 2017)

3. TENUE VESTIMENTAIRE :

3.1 ENTRAÎNEURS :

Une tenue sportive et correcte est exigée.

Survêtement complet ou tee-shirt blanc ou aux couleurs du club et pantalon de survêtement.

Le corsaire est autorisé pour les monitrices.

PAS DE CHAUSSURES A L'INTERIEUR DU GYMNASE : seuls les chaussons de gymnastique seront autorisés

3.2 GYMNASTES :

cf art. 2.3.2 Section 2 page 2 du Code FIG. Survêtement, short ou corsaire pour l'échauffement.

L'absence d'écusson n'est pas pénalisable.

PAS DE CHAUSSURES A L'INTERIEUR DU GYMNASE : seuls les chaussons de gymnastique seront autorisés.

4. PENALITES

4.1 CONCERNANT LA GYMNASTE

Section 2 page 3 du Code FIG *entre autres* :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| - utilisation incorrecte de la magnésie : | 0.50 pt sur la note finale |
| - rembourrage incorrect : | 0.30 pt sur la note finale |
| - comportements abusifs : | 0.30 pt sur la note finale |
| - enlever les ressorts du tremplin : | 0.50 pt sur la note finale |
| - dépassement flagrant du temps d'échauffement : | 0.30 pt sur la note finale |
| - ne pas participer à la remise des récompenses (sans permission) | classement annulé. |

4.2 CONCERNANT LES ENTRAINEURS

Se référer **section 3 page 1** du Code FIG :

L'entraîneur peut assister ou donner des conseils à la gymnaste pendant la durée du temps de chute (B-P) ou entre les deux sauts.

5. LECTURE DU PALMARES ET REMISE DES RECOMPENSES

Les gymnastes devront être en tenue gymnique. Les trois premières gymnastes des 5 catégories seront récompensées lors de la cérémonie protocolaire. Les 3 premières équipes d'associations et les 3 premières équipes de ligue de chaque catégorie « Espoir et Senior » seront récompensées.

04/ JUGES

Pages 77-78 - art.34.10 du PF 2017 :

- 34.10.4** Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant et absent sans excuse valable le jour de la compétition entraîne pour l'association l'ayant proposé une amende de 200 euros payable avant le jour de la compétition, faute de quoi la ou les gymnastes ne seront pas autorisées à concourir.
Tout juge Fédéral ou Libre, inscrit à cette compétition doit se rendre disponible pour participer aux jurys des Finales par agrès le dimanche (fin 17h00).
- 34.10.5** Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe ou de ses individuelles, qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende de 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux coupes nationales de l'année suivante.

1. CONSIGNES AUX JUGES

1.1 L'APPEL DES MEMBRES DU JURY

Il aura lieu **1 heure avant la compétition**, suivi d'une réunion du jury 45 mn avant le début des épreuves (se référer aux horaires ci-joints).

Le carnet de juge devra être présenté au président du jury pour signature, ainsi que la licence pour la saison en cours.

Les Juges devront être munis du **code FIG 2017-2020** adapté par la FSCF page **64 article 30.2 du programme fédéral 2017** et aménagé pour la coupe Espoir, **et des feuilles de cotation afférentes à l'agrès qu'ils notent.**

Deux postes de juges noteront en alternance au même agrès. Chaque "JURY D" disposera de 2 signaux (rouge et vert) destinés à prévenir les gymnastes que le jury est prêt ou non à juger.

Nous recommandons aux juges de conserver leurs notes ainsi que le numéro des gymnastes. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage.

1.2 TENUE OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU JURY :

Dames : jupe ou pantalon bleu marine, chemisier ou pull blanc, veste bleue marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

Messieurs : pantalon gris, chemise blanche, veste bleue marine, chaussons de gymnastique OBLIGATOIRES.

EN CAS de DÉFECTION de JUGES, REMPLAÇANTS ou SECRÉTAIRES d'AGRÈS PREVENIR d'urgence la FÉDÉRATION au 01 43 38 50 57 (Pascal) et par mail : genevieve.cariou@bbox.fr. Les remplacements sur place ne seront pas acceptés.

2. RÔLE DES CHRONOMETREURS

2.1 BARRES ASYMETRIQUES :

Art. 11.1 section 11 page 1 du code FIG

Lors d'une chute, un temps d'interruption de 30 secondes est accordé. Si la gymnaste dépasse le temps alloué avant de recommencer, une **déduction de 0,30 pt** est appliquée sur la note finale.

Si la gym n'a pas recommencé son exercice dans les 60 secondes, l'exercice est considéré comme terminé.

Le chronométrage du temps de chute commence quand la gymnaste après la chute s'est relevée sur ses pieds.

Le signal sonore à 10 sec, 20 sec et 30 sec ne sera pas donné.

2.2 POUTRE :

Art. 12.1 section 12 pages 1-2 du code FIG

La durée de l'exercice ne doit pas dépasser **1 mn 30 sec.**

Pénalité de 0.10 pt sur la note finale si la durée de l'exercice est supérieure à 1 min 30 sec.

2.2.1 CHRONOMÉTRAGE : MOUVEMENT :

Le chronométrage déclenche le chrono quand la gymnaste prend appel sur le tremplin ou le tapis. Il arrête le chrono quand la gymnaste touche le tapis à la fin de son exercice.

- Un 1^{er} signal sonore est donné à 1min 20 sec. (c'est à dire 10 sec. avant le temps maximum autorisé)
- Un 2^{ème} signal sonore à 1min 30 sec. avertit la gymnaste qu'elle doit terminer son exercice. Si la réception se fait pendant le 2^{ème} signal sonore, il n'y a pas de déduction.

Le chronométrage signale au Jury D la durée du temps d'exécution de l'exercice.

En cas de chute, le chrono "mouvement" s'arrête quand la gymnaste touche le tapis.

Il reprend lorsque la gymnaste est remontée sur la poutre **avec le premier mouvement** pour continuer l'exercice.

Le chronométrage s'assure, pendant que les juges notent la gymnaste précédente, que la suivante n'essaye pas son entrée ou tout autre élément dans le temps d'attente de son passage.

Il s'assure que le tapis de 10 cm n'est pas bougé durant l'exercice.

Il s'assure que le tremplin est bien celui autorisé (double tremplin interdit sauf pour les benjamines).

2.2.2 CHRONOMÉTRAGE : CHUTE :

Lors d'une chute, un temps d'arrêt de 10 secondes est autorisé. Si la gymnaste dépasse le temps alloué, une **déduction de 0,30 pt** est appliquée sur la note finale.

Si la gym n'a pas recommencé son exercice dans les 60 secondes, l'exercice est considéré comme terminé.

Le chronométrage du temps de chute commence quand la gymnaste après la chute s'est relevée sur ses pieds.

Le temps de chute se termine quand la gymnaste prend appel sur le tapis pour remonter sur la poutre.

Le signal sonore des 10 sec du temps limite ne sera pas donné.

2.3 SOL :

Art. 13.1 section 13 page 2 du code FIG

La durée de l'exercice ne doit pas dépasser 1 min 30 sec.

Pénalité de 0,10 pt sur la note finale si la durée de l'exercice est supérieure à 1 min 30 sec.

Le chronométrage commence avec le premier geste de la gymnaste pour débiter son exercice.

Il s'arrête avec la dernière position de la gymnaste à la fin de son exercice. L'exercice doit se terminer en même temps que la musique

3. ROLE DES SECRETAIRES

Sur la feuille récapitulative, il enregistre le numéro de la gymnaste.

Il récupère les notes du jury D et des jurys E.

Il reporte sur la feuille de la gymnaste la note du Jury D, la valorisation et les notes des Jurys E.

Il enlève la note E la plus haute et la note E la plus basse. Il fait la moyenne des notes E intermédiaires au 5/100ème de point.

Il détermine la note finale :

$$\begin{array}{r} \text{NOTE D (Jury D)} \\ + \\ \text{Valorisation} \\ + \\ \text{NOTE E (moyenne des notes E)} \\ = \\ \text{NOTE FINALE D+E} \\ - \\ \text{Autres déductions (données par le jury D)} \\ = \\ \text{NOTE FINALE} \end{array}$$

Il insère les feuilles de jurys D et E dans la feuille de la gymnaste. A la fin de chaque rotation, les feuilles des gymnastes sont transmises au secrétariat du concours. Il reporte sur le carton de la gymnaste la note D, la note E, la note finale sur laquelle la gymnaste est partie, les autres déductions.

Ce briefing tient compte du NOUVEAU CODE FIG 2017-2020.

1. GENERALITES

En cas de désaccord important entre la note du jury D et la moyenne des notes du jury E, il doit voir avec ses juges ou en cas extrême faire appel au Président du jury. En cas de doute, la décision doit être prise au bénéfice de la gymnaste.

LES VALEURS DE DIFFICULTES

En barres, poutre et sol, **8 éléments maximum codifiés (sortie comprise)** dont les VD les plus élevées sont pris en compte.

Le jury D **reconnaît toujours la VD** des éléments figurant dans le code **sauf** si les exigences techniques ne sont pas respectées. Dans ce cas, **3 principes à suivre** :

L'élément reçoit une VD inférieure CAR il ne figure pas dans le tableau des difficultés tel qu'il est réalisé : **il est dévalué**. S'il est ultérieurement bien exécuté, il ne recevra aucune VD.

L'élément est reconnu comme un autre élément FIGURANT dans le tableau des difficultés. S'il est à nouveau exécuté avec une technique correcte, ils reçoivent TOUS LES 2 UNE VD.

La VD n'est pas accordée :

En barres, élément avec envol sans reprise de barres - poutre, élément sans revenir sur les pieds - sol, élément sans retour sur les pieds d'abord. S'il est exécuté plus tard correctement, il recevra la VD.

La VD d'un même élément n'est comptabilisée qu'une seule fois. En cas de répétition, elle ne sera pas prise en compte.

Mais si, au **sol**, la gym exécute **2 éléments gymniques différents**, issus de la même case, donc **sous le même numéro**, un seul sera pris en compte en valeur de difficulté, dans l'ordre chronologique : ***sauts mentionnés avec un astérisque (*)***.

DANS TOUS LES CAS, ON PENALISE L'ELEMENT MEME SI ON NE LE RECONNAÎT PAS.

LA SORTIE

Elle fait partie des 8 VD prises en compte : plus aucune exigence de valeur n'est demandée.

- Si la gym **ne tente aucune sortie du tout** (ex. : rondade + saut en dehors de la poutre) ou **au sol n'exécute qu'une seule ligne acrobatique** :
 - le jury D ne compte que **7** VD
 - le jury E applique une pénalité de **0,50 pt - pas de sortie** + les fautes de réception (*1 pt de chute ou fautes générales si pas de chute*)

- Dans tous les autres cas, **la sortie est considérée commencée** :
 - le jury D ne compte que **7** VD
 - le jury E ne pénalise que les **fautes de réception** (*1 pt de chute ou fautes générales si pas de chute*)

TOUTE SORTIE PEUT ETRE RECOMMENCEE.

AMENAGEMENTS FSCF

NOUVEAU : VALORISATION de la NOTE D (*Voir les feuilles de note à chaque agrès*)

EXIGENCES DE COMPOSITION

Elles sont au nombre de **4** à 0,50 pt soit **2,00 pts**

Les éléments remplissant l'EC doivent obligatoirement faire partie du Code. Un élément peut remplir plus d'une EC mais il ne peut être répété pour remplir une autre EC.

NOTE E

Les déductions sont toujours retranchées de la note de **10,00 pts**.

DIRECTIVES TECHNIQUES (ELEMENTS GYMNiques « SAUTS » POUTRE ET SOL »

• Le **maximum de déductions** cumulées pour déviation par rapport aux exigences pour la position du corps ne peut pas dépasser **0,50 pt** (*manque d'écart, jambes fléchies, pointes de pied pas tendues, déductions spécifiques à la forme du corps*). A cela peuvent s'ajouter les fautes pour manque d'amplitude et les fautes de réception (déséquilibre par exemple).

• **Sauts avec tours** :

- Pour sous-rotation de 30° ou plus, on reconnaît un autre élément du code.

Exemples :

Changement de jbes ½ tour (180°): si à 130° devient changement de jbes ¼ tour

Changement de jbes 1 tour (360°): si à 320° devient 1.304 (saut Johnson avec ½ tour supplémentaire)

- Pour sous-rotation de 0 à 30° les éléments gardent leur valeur mais sont pénalisés de 0,10 pt pour manque de précision :

Exemples :

Changement de jbes ½ tour à 160° au lieu de 180°

Changement de jbes 1 tour à 340° au lieu de 360°.

- L'élément n'est pas différent avec ¼ de tour supplémentaire : il garde sa valeur mais il est pénalisé de 0,10 pt pour manque de précision.

ENTRAINEURS :

Pendant le mouvement, l'entraîneur ne doit pas parler à la gymnaste, lui faire de signes, crier ou l'encourager **sinon une pénalité de 0.50 pt** sera appliquée. Le jury D devra en informer le Président du Jury avant de la déduire.

Il est interdit de mettre des marques de magnésie sur le praticable ou le tremplin à la Table de Saut. Sinon, une pénalité de **0.30 pt** sera appliquée sur la note D, après en avoir informé le Président du Jury.

Il n'est pas autorisé d'utiliser des substances collantes ou nettoyer à nu les barres avec une matière abrasive. Le nettoyage complet des barres est interdit. En cas de magnésie trop importante, seul le responsable du matériel sera autorisé à remettre en état la barre.

2. TABLE DE SAUT

Est considérée comme une « course à vide » une accélération de la course. Il n'y a pas de « course à vide » quand il y a 1 ou 2 pas.

- Appui avec une seule main - 2,00 pts.

- Toutes les réceptions doivent être terminées au degré près, sinon on accorde une valeur de saut inférieure (1 tour $\frac{1}{2}$ devient 1 tour, 1 tour devient $\frac{1}{2}$ tour).

- Pour le saut $\frac{1}{2}$ - $\frac{1}{2}$: si à la réception, la rotation est **inférieure à $\frac{1}{4}$ de tour**, le saut est **NUL**. Ce sont les pieds qui font foi.

- Pour le saut $\frac{1}{2}$ - **1 tour** si à la réception, la rotation est **incomplète**, le saut devient $\frac{1}{2}$ - $\frac{1}{2}$.

3. BARRES ASYMETRIQUES

AMENAGEMENTS FSCF

Un 2^{ème} essai est autorisé pour l'entrée SANS PENALITE si la gymnaste n'a pas touché le tremplin, les barres ou n'est pas passée sous les barres.

Un 3^{ème} essai n'est pas autorisé.

NOUVEAU – TEMPS DE CHUTE

Si la gym **dépasse** le temps de **30 secondes** qui lui est accordé, une déduction de **0,30 pt** est appliquée sur la note finale.

Si la gym n'a **pas recommencé** son exercice dans les **60 secondes**, l'exercice est **considéré terminé**.

CONTENU DE L'EXERCICE

Seulement 3 éléments différents, issus de la même *racine d'élément, seront comptés dans l'ordre chronologique, pour les VD et EC (sauf bascules, grands tours av/ar et prises d'élan à l'ATR).

**La racine d'élément est déterminée par le début de l'élément et la direction de la rotation (av. ou ar.)*

EXIGENCES TECHNIQUES :

Toute **prise d'élan** devant chaque élément parti de l'appui doit être à l'A.T.R.

Jury D :

- si dans les 10° → VD attribuée
- en-dessous des 10° → pas de VD

Jury E :

- si entre 0° et 30° → pas de déduction
- si entre 30° et 45° → - 0,10 pt
- si en-dessous de 45° → - 0,30 pt

AMENAGEMENTS FSCF POUR LES EXIGENCES TECHNIQUES

Les éléments ne se terminant pas à l'ATR dans les 10° (de l'alignement des mains à la pointe des pieds), les éléments circulaires sans rotation, les éléments avec envol de BS à BI à l'ATR et les éléments circulaires avec rotations et prise d'élan avec rotation sont dévalués et sont pénalisés pour fautes d'angles :

Jury D : inférieur à 10° 1 VD inférieure à l'élément à l'ATR est attribuée

Jury E :

- si entre 0° et 30° → pas de pénalité
- si entre 30° et 90° → - 0,10 pt
- si en-dessous de 90° → - 0,50 pt

Il n'y a pas de dévaluation pour le soleil et la lune : pas de VD, fautes générales déduites par le jury E.

Pour les éléments circulaires sans rotation ET les éléments avec envol de BS à l'ATR sur BI : Si l'ATR se termine dans les 10° de chaque côté de la verticale : VD attribuée (même si élément chuté).

Pas de pénalité pour « élan à vide » et balancer ½ tour sous l'horizontale.

SPECIFICITES DE PENALITE :

Il n'y a pas de cumul de pénalité de fautes de jambes fléchies avec une autre pénalité quand cette dernière est plus élevée et est une faute nette.

Par contre, les fautes générales supérieures aux jambes fléchies peuvent se cumuler (exemple bras fléchis).

ATTENTION : la pose de pieds (sans élan à l'ATR avant) sera pénalisée de 0,10 ou 0,30 pt pour la prise d'élan et 0,50 pt pour changement de barres sans exécuter d'élément (sauter de BI à BS).

PRECISIONS :

1) La gymnaste qui effectue :

a) Bascule dorsale – pose ses pieds BI = pénalité de **0.50 pt pour mouvement non caractéristique** (éléments avec impulsion cuisses) + rattrape BS pour bascule = **pénalité de 0.50 pt pour sauter de BI à BS** (changement de barre sans élément) = **1,00 pt**.

La pénalité de composition « sauter de BI à BS » s'applique quand la gymnaste a effectué une bascule dorsale ou un tour dorsal à l'appui et saute directement à BS et dans ce cas, elle se cumule avec la pénalité « mouvement non caractéristique appui des cuisses ».

b) Bascule dorsale – pose ses pieds BI + contre-mouvement = **uniquement 0,50 pt de pénalité** pour mouvement non caractéristique (éléments avec impulsion cuisses).

2) **Contre-mouvement** : il faut bien voir les 3 temps (*fermeture-projection-appui*) :

- Fermeture complète et les pieds doivent quitter la barre le plus tard possible
- Pointes des pieds vers la barre supérieure en avant de la barre
- Épaules au-dessus de la barre supérieure (pénalité de 0.10 pt si épaules à hauteur de la barre, 0.30 pt si épaules sous la barre)

Le contre-mouvement est un élément répertorié qui permet un changement de barres sans pénalité (pénalité pour chute uniquement si la gym lâche la BS).

3) Il n'y a pas de **chute sur l'agrès** en barres. Une chute est comptabilisée quand la gymnaste touche les pieds au sol.

Précision : si la gymnaste lâche la barre à sa sortie (sans exécuter d'élément) en se réceptionnant sur les pieds, il n'y a pas de chute, seules des fautes générales éventuelles de réception seront déduites par le jury E.

4) **Après une chute** en barres, le juge recommence à noter au 1^{er} élément codifié que la gymnaste réalise. Si la gymnaste rechute avant d'avoir fait un élément codifié, le juge ne comptabilise pas cette 2^{ème} chute. Si la gymnaste monte en appui sur BI et fait une pose de pieds, le juge ne compte rien.

5) **Si un élément est chuté**, l'éventuelle pénalité dans la prise d'élan avant cet élément est comptabilisée.

Exemple : prise d'élan pénalisée à 0.30 pt, puis contre-mouvement sans rattrape de BS, la pénalité n'est pas annulée. Si la gym remonte et recommence le même élément et qu'à nouveau la prise d'élan est pénalisée, elle s'ajoute à la précédente.

6) Avant le **tour facial AV**, la montée à l'ATR n'est pas demandée.

7) Pour que l'**EC « prises différentes »** soit comptabilisée, il faut que dans l'élément réalisé, le corps parte en avant (exemple la lune). Une montée à l'ATR en prise palmaire ne remplit pas cette exigence.

8) Le **tour AV carapé en prises palmaires** doit se terminer dans les 10° pour obtenir la VD. Sinon, pas de VD ni d'EC.

9) **L'élan circulaire carapé** : VD A même si les jambes sont fléchies. Il y aura une pénalité selon la faute de flexion de jambes. **Pose de pieds** : pas de VD, sans pénalité pour jambes fléchies.

Dans tous les cas, ces éléments reçoivent une pénalité de 0.50 pt pour changement de barres sans exécuter d'éléments.

4. POUTRE

AMENAGEMENT FSCF POUR L'ENTREE

Un 2^{ème} **essai est autorisé** pour l'entrée SANS PENALITE si la gymnaste n'a pas touché le tremplin, la poutre ou n'est pas passée sous la poutre.

Un 3^{ème} **essai** n'est pas autorisé.

Si la gym touche le tremplin sans faire d'entrée : elle doit commencer son exercice :

Jury D : pas de VD

Jury E : - 1,00 pt ET - 0,10 pt pour entrée non codifiée.

Mêmes pénalités pour double rebond sur le tremplin.

NOUVEAU - TEMPS DE CHUTE

Si la gym **dépasse** le temps de **10 secondes** qui lui est accordé, une déduction de **0,30 pt** est appliquée sur la note finale.

Si la gym ne **recommence pas** son exercice dans les **60 secondes**, **l'exercice est considéré terminé.**

CONTENU DE L'EXERCICE

Parmi les 8 éléments pris en compte, il doit y avoir au minimum :

3 gymniques + 3 acrobatiques + 2 éléments au choix.

PRECISIONS :

Les sauts exécutés en position latérale recevront un degré de valeur supérieure par rapport à la position transversale.

Si le même élément est exécuté en position transversale et latérale, la VD ne sera accordée qu'une fois et dans l'ordre chronologique.

Les entrées signalées par un (**D**) sont comptées comme éléments gymniques.

Les ATR et les éléments de maintien pour lesquels il est précisé une position tenue de 2 secondes ne recevront une VD que si cette position est respectée. Sinon, ils recevront une VD inférieure sauf s'il existe comme un autre élément dans le code.

DEDUCTIONS SPECIFIQUES :

La pénalité pour pause de préparation excessive est appliquée à **2 secondes** (et non plus 1 seconde).

EXIGENCES DE COMPOSITION : 4

E.C. 1 : une liaison d'au moins 2 éléments gymniques différents dont un saut avec un écart de 180° (*transversal ou latéral*) ou écarté latéral.

Précisions : il n'y a pas de série quand :

- hésitation ou arrêt entre les 2 éléments
- déséquilibre
- pied libre touchant la poutre
- mouvement supplémentaire des bras : s'il y a un mouvement de bras supplémentaire entre les 2, la série n'est pas comptabilisée.
- la position de réception du 1^{er} élément est la position de départ du second.
La gymnaste arrive du 1^{er} saut bras en arrière et les envoie vers l'avant pour le 2^{ème} saut, la série est prise.
- la série est prise quand la jambe libre à l'arrivée du 1^{er} saut devient la jambe d'appel du second saut.

E.C.3 : Une série acrobatique d'au moins 2 éléments identiques ou différents

a) Avec envol avec ou sans appui des mains dont un salto = 0,50 pt.

b) Avec envol et appui des mains (ex. flip-flip) = 0,30 pt Aménagement FSCF

Les 2 éléments identiques seront pris en compte pour la série acrobatique mais seule une VD sera comptée. Les renversements libres (costal et facial) en font partie.

Pour les séries acrobatiques dans lesquelles la gymnaste exécute un élément en avant puis en arrière, il faut laisser le temps à la gymnaste de reprendre ses repères. La série peut sembler lente mais tant qu'il n'y a pas d'arrêt, la série est comptabilisée.

Toutes les EC doivent être exécutées sur la poutre.

Les roulades, appuis tendus renversés et maintiens ne peuvent **pas** remplir les EC

COMPOSITION (JURY E)

NOUVEAU - **Entrées sans valeur** :

Toutes les entrées sans valeur seront généralement reconnues comme « A » (sauf entrée à cheval et accroupie) : elles seront pénalisées de **0,10 pt MAIS** compteront dans le nombre de VD exécutées. (*exemple : entrée équerre A*).

Si une entrée A codifiée ne remplit pas l'exigence (*exemple : saut appel 1 pied, montée jambe libre à l'arabesque non dans la continuité*), elle ne sera pas reconnue en A, sera pénalisée de **0,10 pt MAIS** comptera dans le nombre de VD exécutées.

RAPPELS :

- Essai sans exécuter un élément (course à vide) : 0.30 pt.
- Le Twist est une rotation avant.
- La cloche : au bénéfice de la gym pour la rotation Avant ou Arrière.

EXECUTION ARTISTIQUE

Ce n'est pas « J'AIME OU J'AIME PAS ». Des critères précis sont écrits. C'est ce que la gym exécute et comment elle l'exécute.

Les juges devront se caler lors des premières gymnastes mais après ne devront en parler que s'il y a vraiment beaucoup d'écart à ce niveau. Si une solution ne peut être trouvée, le jury D fera comme toujours lors de désaccord.

Les mouvements latéraux en tant que partie d'une combinaison de mouvement, il devrait y avoir au moins un mouvement de transition (par exemple un sur place avec un mouvement des bras et l'autre un déplacement).

EXIGENCES TECHNIQUES

Le Saut sissonne ne figure plus dans les exigences du code (section 9 –art.9.3) mais on doit voir une position oblique des jambes.

Valeur de liaison : dans le cas de liaison gymnique, les sauts peuvent être identiques.

Exemple : saut changement de jambe + saut changement de jambe = VL + 0.10 pt, une seule C, ne peut pas remplir l'EC1.

Un **Bonus Série de + 0,10 pt** est possible pour des séries gymniques ou mixtes de 3 éléments minimum à partir de B+B+C (dans n'importe quel ordre).

Nous autorisons toujours les sorties de poutre d'un côté ou d'un autre malgré la précision du code FIG.

5. SOL

CONTENU DE L'EXERCICE

Parmi les 8 éléments pris en compte, il doit y avoir au minimum :

3 gymniques + 3 acrobatiques + 2 éléments au choix.

La sortie est la dernière ligne acrobatique prise en compte (*la VD la plus élevée est prise en compte*)

Pas de sortie accordée si seulement une ligne acrobatique est exécutée.

Si la réception du salto n'est pas faite sur les pieds d'abord, la ligne acrobatique est quand même prise en compte.

Une ligne acrobatique doit être constituée, **au minimum**, de **2 éléments acrobatiques avec envol, dont un salto**, liés directement.

EXIGENCES DE COMPOSITION : 4

E.C.2 : salto avec rotation longitudinale (min.360°)

E.C.3 : salto avec double rotation transversale

E.C.4 : Salto ar et av (sauf renversement libre) dans la même ou différente ligne acro

Les EC 2 - 3 et 4 doivent être exécutées dans une ligne acrobatique.

COMPOSITION (JURY E)

Si l'exercice se termine avec un élément acrobatique (pas de chorégraphie après la dernière acro) : **pénalité de 0,10 pt.**

Il n'y a plus de pénalité pour absence d'un tour 360° minimum sur un pied.

SORTIES

Une seule ligne ACROBATIQUE exécutée :

*Exemple 1 : Rondade-flip-salto arrière tendu*Rondade-flip*

Exemple 2 : Rondade-flip-salto groupé Salto avant tendu

Exemple 3 : Rondade-flip-salto arrière groupé.....Rondade-flip-salto arrière groupé répétition

Jury D : pas de VD – 7 éléments comptabilisés

Jury E : **pas de sortie – 0,50 pt** et fautes de réception

*Plus de pénalité à 0,30 pt pour rondade-flip

Dans tous les autres cas, la sortie est considérée commencée, la ligne acrobatique prise en compte, même si la réception du salto n'est pas faite sur les pieds d'abord.

Exemples :

Rondade-flip-salto ar groupéSaut de mains-salto avant tendu

(chuté, non arrivé sur les pieds d'abord)

Jury D : pas de VD - 7 éléments comptabilisés

Jury E : Fautes de réception (1 pt de chute ou fautes générales si pas de chute)

AMENAGEMENT FSCF

Pour les réceptions en fente **des éléments acrobatiques arrière** : pas de déduction si maîtrisées.

EXECUTION ARTISTIQUE

Ce n'est pas « J'AIME OU J'AIME PAS ». Des critères précis sont écrits. C'est ce que la gym exécute et comment elle l'exécute.

Les juges devront se caler lors des premières gymnastes mais après ne devront en parler que s'il y a vraiment beaucoup d'écart à ce niveau. Si une solution ne peut être trouvée, le jury D fera comme toujours lors de désaccord.

Finales des Coupes Nationales FSCF 2017

Filles			Garçons - 4 touss		
nombre de filles	Réunion juges	7h00 - 7h30 7h30 - 8h00	nombre garçons		
	H 1	8h - 8h30	Réunion juges		6 x 5 gyms
22 + 21	H 1	8h30 - 9h00	H1		
	H1	9h00 - 9h30	H1		
	H1	9h30 - 10h00	H1		
	H1	10h00 - 10h30	H1		
	H1	10h30 - 11h00	H1		
23 + 18	H2	11h00 - 11h30	H1		
	H2	11h30 - 12h00	H1		
	H2	12h00 - 12h30	Repas juges		
	H2	12h30 - 13h00	H2		
	repas juges		13h00 - 13h30 13h30 - 14h00	H2	
16 + 16	H3	14h00 - 14h30	H2		
	H3	14h30 - 15h00	H2		
	H3	15h00 - 15h30	H2		
	H3	15h30 - 16h00	H2		
repas juges			4 x 6 gyms + 2 x 5 gyms		
16 + 16	H4	16h00 - 16h30	pause juges		
	H4	16h30 - 17h00	H3		
	H4	17h00 - 17h30	H3		
	H4	17h30 - 18h00	H3		
pause			3 x 5 gyms + 3 x 4 gyms		
16 + 16	H5	18h00 - 18h30	H3		
	H5	18h30 - 19h00	pause juges		
	H5	19h00 - 19h30	H3		
	H5	19h30 - 20h00	H3		
16 + 16	H6	20h00 - 20h30	H3		
	H6	20h30 - 21h00	H3		
	H6	21h00 - 21h30	H3		
	H6	21h30 - 22h00	H3		
pause			5 x 5 gyms + 1 x 4 gyms		
16 + 16	H6	22h00 - 22h30	H3		
	H6	22h00 - 22h30	H3		

GYMNASTIQUE MASCULINE

02/ INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION des ASSOCIATIONS de GYMNASTIQUE MASCULINE

Vous trouverez ci-inclus les horaires de passage des gymnastes, la composition des jurys et tous les renseignements techniques concernant la compétition et le jugement.

En cas de désistement, appeler d'urgence la Fédération au 01 43 38 89 87 (Pascal Le Gouic) et par mail : t.bellier@libertysurf.fr. et pascal.legouic@fscf.asso.fr.

Le pointage des gymnastes et le contrôle de la composition des équipes seront effectués, en fonction de l'horaire de compétition, à l'entrée dans la salle d'échauffement, le samedi.

1. DEROULEMENT DES COMPÉTITIONS

1.1 CONCOURS GÉNÉRAL

La Compétition aura lieu dans la

Salle Jean ZAY, Rue Pierre de Coubertin

L'échauffement aura lieu au

Salle Pierre de Coubertin, Rue Pierre de Coubertin

Le 1^{er} agrès pour chaque groupe est précisé au niveau des grilles horaires. Toutefois, la répartition des gymnastes dans les groupes est susceptible d'être modifiée en fonction des présents le jour de la compétition.

Tous les déplacements se font en musique et dans l'ordre de la rotation « olympique » : sol, arçons, anneaux, saut, parallèles, fixe.

Pour chaque horaire : les gymnastes pourront entrer dans la salle d'échauffement à l'heure prévue au niveau des grilles horaires, soit généralement 1h avant le début de la compétition. Ils pourront alors utiliser les agrès à leur guise.

Durant les épreuves, le temps d'échauffement aux agrès est de 30 sec. minimum par gymnaste à tous les agrès sauf aux barres parallèles où le temps de préparation est porté à 50 sec. minimum par gymnaste

1.2 - FINALES PAR AGRÈS :

Sont qualifiées, à chaque agrès les 4 meilleures équipes des catégories « Coupe Senior » et « Coupe Espoir » à chaque agrès.

2 gymnastes de l'équipe qualifiée, se présenteront à la finale le dimanche. Les notes des 2 gymnastes choisies par l'entraîneur seront additionnées pour déterminer l'équipe gagnante de la finale à l'agrès.

En cas d'ex aequo de 2 équipes, l'équipe retenue sera celle qui aura réalisé le meilleur total aux quatre agrès. Toute équipe qualifiée pour une finale par agrès se doit d'y participer.

Le tirage au sort de l'ordre de passage à chaque agrès est effectué, le dimanche matin, avant l'échauffement pour ces finales. Il doit être respecté sous peine de disqualification.

La non-participation à une finale d'une équipe entraîne la disqualification de l'équipe pour les finales suivantes.

Au SAUT, les gymnastes doivent présenter obligatoirement 2 sauts différents (du même groupe ou de groupes différents). La note finale de chaque gymnaste est la moyenne des notes des deux sauts.

Si un seul saut est exécuté ou retenu, la note obtenue sera divisée par deux.

2. ORGANISATION DE LA FINALE PAR AGRÈS

2 finales par agrès pour les équipes d'association

- **Finale Senior** : 4 meilleures équipes classées à chaque agrès – participation de 2 gymnastes de l'équipe qualifiée
- **Finale Espoir** : 4 meilleures équipes classées à chaque agrès – participation de 2 gymnastes de l'équipe qualifiée

	FINALE SENIOR				FINALE ESPOIR			
1 ^{ère} rotation	SOL	1 ^{er} gym de chaque équipe qualifiée	ARÇONS	1 ^{er} gym de chaque équipe qualifiée	SAUT	1 ^{er} gym de chaque équipe qualifiée	BP	1 ^{er} gym de chaque équipe qualifiée
2 ^{ème} rotation	SOL	2 ^{ème} gym de chaque équipe qualifié	ARÇONS	2 ^{ème} gym de chaque équipe	SAUT	2 ^{ème} gym de chaque équipe	BP	2 ^{ème} gym de chaque équipe
PALMARES								
3 ^{ème} rotation	ANN.	1 ^{er} gym de chaque équipe qualifiée	SAUT	1 ^{er} gym de chaque équipe qualifiée	FIXE	1 ^{er} gym de chaque équipe qualifiée	SOL	1 ^{er} gym de chaque équipe qualifiée
4 ^{ème} rotation	ANN.	2 ^{ème} gym de chaque équipe	SAUT	2 ^{ème} gym de chaque équipe	FIXE	2 ^{ème} gym de chaque équipe	SOL	2 ^{ème} gym de chaque équipe
PALMARES								
5 ^{ème} rotation	SOL	1 ^{er} gym de chaque équipe qualifiée		1 ^{er} gym de chaque équipe qualifiée	ARÇONS	1 ^{er} gym de chaque équipe qualifiée	ANN	1 ^{er} gym de chaque équipe
6 ^{ème} rotation	SOL	2 ^{ème} gym de chaque équipe		2 ^{ème} gym de chaque équipe	ARÇONS	2 ^{ème} gym de chaque équipe	ANN	2 ^{ème} gym de chaque équipe
PALMARES								

3. CONTROLE DES POINTS :

Pour éviter d'éventuelles erreurs de palmarès, les entraîneurs devront effectuer un contrôle des points obtenus par leurs gymnastes, après chaque horaire, auprès du secrétariat masculin.

Les entraîneurs vérifieront aussi les qualifications pour les finales après l'affichage du palmarès le samedi soir.

03/ CONSIGNES TECHNIQUES AUX ENTRAINEURS ET GYMNASTES

1. CONSIGNES GÉNÉRALES

Aucune réclamation ne pourra être faite après la lecture du palmarès.

1. L'ensemble des participants doit se tenir à la disposition du Directeur de Concours.
2. Seuls les entraîneurs (en tenue) des gymnastes participant aux Finales des Coupes Nationales peuvent se trouver sur le plateau de compétition, à raison de DEUX au maximum par association, à la seule condition qu'ils ne gênent pas le bon déroulement des épreuves (ils sont présents pour assister les gymnastes et non pour les filmer).

Sanction: exclusion.

2. TENUE VESTIMENTAIRE :

3.1 ENTRAÎNEURS :

Une tenue sportive et correcte est exigée.

Survêtement complet ou tee-shirt blanc ou aux couleurs du club et pantalon de survêtement.

Le short est autorisé pour les entraîneurs

PAS DE CHAUSSURES A L'INTERIEUR DU GYMNASSE : seuls les chaussons de gymnastique seront autorisés

3.2 GYMNASTES :

cf Chap. 22 Programme Fédéral Gymnastique masculine 2017.

3. LECTURE DU PALMARES ET REMISE DES RECOMPENSES

Les gymnastes devront être en tenue gymnique. Les trois premières gymnastes des 5 catégories seront récompensées lors de la cérémonie protocolaire. Les 3 premières équipes d'associations et les 3 premières équipes de territoire ou de comité régionaux de chaque catégorie « Espoir et Senior » seront récompensées.

04/ JUGES

Tout juge affecté dans le jury, même comme secrétaire ou remplaçant et absent sans excuse valable le jour de la compétition entraîne pour l'association l'ayant proposé une amende pour juge absent.

Tout juge absent à la suite de la défection de ses individuels, qui survient **moins de 15 jours** avant la date de la compétition entrainera une amende pour juge absent.

La présence des juges est **pour toute la durée de la compétition**. Un juge arrivant en retard ou quittant la compétition avant l'heure prévue entrainera une amende pour juge manquant.

Les juges en formation ou 1° degré ne sont pas acceptés pour la notation des exercices libres.

1. DESISTEMENT DE JUGE

1.1 QUI DOIT- IL INFORMER

Dans le cas de désistement, il est indispensable d'informer

- L'organisateur pour la logistique (hébergement, repas,.....)
- La FSCF (Pascal LE GOUIC) : pascal.legouic@fscf.asso.fr
- Le responsable des juges de la compétition. Maurice FOREST : forestmaurice45@gmail.com

Bien sur, il ne doit pas oublier d'informer son association.

1.2 QUAND DOIT- IL INFORMER

Le plus tôt possible est le mieux pour l'organisation.

Les associations qui ne fourniront pas le nombre de juges demandé le jour de la compétition, se verront appliquer une amende de 200 € par juge manquant (chèque libellé à l'ordre de la F.S.C.F.)

Tout juge affecté dans un jury et absent le jour de la compétition, entraîne pour l'association ou la Ligue l'ayant proposé, les mêmes sanctions

Les associations ne pourront pas participer l'année suivante, si elles ne s'acquittent pas de ces amendes.

Les jurys en réserve, seront affectés, selon les absences et les besoins, pour toute la journée, par le Président du Jury

En cas de refus, ils seront considérés comme absents.

2. CONSIGNES AUX JUGES

L'appel du jury se fera à l'heure indiquée sur les horaires et suivi d'une réunion du jury de 30 mn. **La présence des juges est obligatoire.**

Les juges devront obligatoirement présenter les cartes de juges et leur licence.

Les juges devront être munis du **programme FSCF** de l'année 2017 avec les erratas 2016 et du code FIG 2013 de la gymnastique masculine.

La tenue des juges doit obligatoirement être conforme et correcte. Pas de pantalon jean autorisé.

Le short est INTERDIT

3- CONSIGNES COUPES NATIONALES

Les juges doivent garder l'enregistrement de ses propres notes pendant toute la compétition.

APPLICATION DU CODE FIG 2012-2016 ET PAS LE NOUVEAU CODE FIG 2016-2020

3-1 RESPONSABLE DU JURY

Problème de tenue : informer le président du jury

Coordonner les Jury D et E pour les fautes graves (0.5) et les cas spécifiques (pénalisation ou pas)

Pas de sortie : pénalisation de 1.00 point ; si la sortie est non codifiée FSCF ou FIG ou descente intentionnelle ;

Note Maxi exécution Senior

10 si 7 et + éléments FIG
6 si 5 à 6 éléments
4 si 3 à 4 éléments
2 si 1 à 2 éléments
0 si aucun élément reconnu

Espoirs sortie FSCF autorisée

10 si 6 et + éléments
8 si 5 éléments
6 si 4 éléments
4 si 3 éléments
2 si 1 ou 2 éléments
0 si aucun élément reconnu

Pénalisations sol : sortie de la zone de réception, durée

Pénalisations saut : course supplémentaire, sortie de la zone de réception

3.2 JURY D

Etre vigilant sur les non-reconnaisances

Seniors : Sortie + 9 éléments
4 éléments maxi dans un même groupe
Sortie FSCF /A/B=0 C = 0.3 D = 0,5

Espoirs : sortie + 7 éléments (espoirs),
Pas de limite dans un groupe
Exigences difficulté mini A, valeur de l'exigence : $2 \times 0,5 = 1,0$ point
Sortie FSCF autorisée
Sortie FSCF /A=0 B = 0.4 C/D = 0,6

Attention aux éléments interdits en espoirs (sol, anneaux, barres parallèles) avec point rouge dans le code

Saut : 1 seul saut, toucher le tremplin ou la table sans sauter : saut = 0 ;
pour une course à vide, une course supplémentaire est autorisée avec pénalisation de 1,0 par le responsable du jury

SOL

Grand Ecart (A groupe 1) : arrêt demandé mais pas de position tenu 2 s exigée

ARCONS

Demi- cercle départ appui dorsal transport facial = non reconnaissance
Sortie costal ou facial allemand doit être réalisée avec un cercle

BARRE FIXE

Bascule à l'appui ou petite bascule : valeur A

3.3 JURY E

Séparer les Juges E de chaque côté de la table

Ils donnent les **pénalisations d'exécution**

Pas de sortie : Si le gymnaste chute dans la sortie : pénalisation de 1,00 par le jury E
pas de double pénalisation par le jury E pour pas de sortie (descente intentionnelle)

Réception : Déduction maximale de 1 point pour pas, touche, chute et appui mains au sol

Réception : pas + ramener le pied (pas de 2ème pénalisation si sens opposé au déplacement)

Attention aux fautes spécifiques aux appareils

Attention à la durée des maintiens

Chute ou appui d'une ou 2 mains 1,00

Anneaux et fixe : faute de tenue lorsque le gymnaste saute 0,3

Anneaux : bascule puis équerre ou établissement avant puis équerre : faute de composition 0,3

Fixe : élément qui ne continue pas dans la même direction = faute de composition 0,3

Bascule à l'ATR grand tour arrière ou passément filé : erreur de composition 0,3 + faute de déviation par rapport à l'appui renversé

Bascule à l'appui : erreur de composition 0,3 + déviation par rapport à l'appui renversé 0,5

Attention aux demi-élans aux anneaux, barres parallèles et fixe

Attention aux abaissements, erreurs de composition (0,3)

4- ROLE DES SECRETAIRES

Les secrétaires enregistrent les notes sur l'ordinateur.

Les notes sont celles données par le responsable du Jury

Ils reportent sur la feuille du gymnaste la note du Jury D, les notes des Jurys E et la note Finale.

Finales des Coupes Nationales FSCF 2017

Filles			Garçons - 4 touss		
nombre de filles	Réunion juges	7h00 - 7h30 7h30 - 8h00	Réunion juges	nbre garçons	
22 + 21	H 1	8h - 8h30	H1	6 x 5 gyms	
	H 1	8h30 - 9h00	H1		
	H1	9h00 - 9h30	H1		
	H1	9h30 - 10h00	H1		
	H1	10h00 - 10h30	H1		
H2	10h30 - 11h00	H1			
23 + 18	H2	11h00 - 11h30	H1		
	H2	11h30 - 12h00	Repas juges		
	H2	12h00 - 12h30	H2	4 x 6 gyms + 2 x 5 gyms	
	H2	12h30 - 13h00	H2		
	repas juges		13h00 - 13h30 13h30 - 14h00		H2
H3	14h00 - 14h30	H2			
H3	14h30 - 15h00	H2			
16 + 16	H3	15h00 - 15h30	H2	pause juges	
	H3	15h30 - 16h00	H3	3 x 5 gyms + 3 x 4 gyms	
	H4	16h00 - 16h30	H3		
	H4	16h30 - 17h00	H3		
H4	17h00 - 17h30	H3			
H4	17h30 - 18h00	H3			
pause		18h00 - 18h30	H3	pause juges	
16 + 16	H5	18h30 - 19h00	H3	5 x 5 gyms + 1 x 4 gyms	
	H5	19h00 - 19h30	H3		
	H5	19h30 - 20h00	H3		
	H5	20h00 - 20h30	H3		
16 + 16	H6	20h30 - 21h00	H3		
	H6	21h00 - 21h30	H3		
	H6	21h30 - 22h00	H3		
	H6	22h00 - 22h30	H3		

Révéler la passion qui vous anime !



Fédération Sportive et Culturelle de France ■ 22, rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65 ■ fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr